

HSBC MSCI JAPAN CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Le compartiment favorisera les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

En répliquant le rendement de l'indice MSCI Japan Climate Paris Aligned Index (l'« Indice »), le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales suivantes :

- en cherchant à réduire l'exposition aux risques climatiques physiques et de transition et les opportunités découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, tout en s'alignant sur les exigences de l'Accord de Paris ;
- en intégrant les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat ; et
- dépassant les normes minimales de l'Indice de référence EU Paris-Aligned Benchmark.

Le Fonds vise à promouvoir ces caractéristiques en répliquant le rendement de l'Indice qui exclut les sociétés basées sur des critères d'exclusion de la durabilité et du Pacte mondial des Nations unies et pondère les sociétés afin d'améliorer l'exposition aux sociétés ayant des notations ESG favorables.

L'Indice est qualifié d'Indice de référence EU Paris-Aligned Benchmark en vertu du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011 et a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

L'Indice y parvient de la manière suivante :

1. L'Indice exclut d'abord les titres de sociétés exposées (comme défini par le Fournisseur de l'Indice dans la méthodologie de l'Indice) à l'une des caractéristiques suivantes (chaque caractéristique appliquera des seuils, tels que définis par le Fournisseur de l'Indice et énoncés dans la méthodologie de l'Indice, pouvant être modifiés en tant que de besoin).
2. À chaque date de rééquilibrage, l'Indice est construit selon un processus d'optimisation (tel que détaillé dans la méthodologie de l'Indice) comme indiqué dans les éléments contraignants ci-dessous.

Le Fournisseur de l'Indice n'effectue pas d'analyse de préjudice significatif dans le cadre de la construction de l'Indice.

Stratégie d'investissement et Proportion des investissements :

Le Fonds est géré passivement et vise à répliquer le rendement total net de l'Indice.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds cherchera à investir dans les constituants de l'Indice généralement dans les mêmes proportions que l'Indice. Les liquidités et autres instruments tels que les American Depositary Receipts, les European Depositary Receipts et les Global Depositary Receipts, les organismes de placement collectif éligibles et les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins de liquidité, de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il aura une proportion minimale de 10 % d'investissements durables.

Méthodes :

L'équipe chargée des données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour produire des rapports ESG internes afin de s'assurer que les objectifs durables, ainsi que les indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'ils sont intégrés dans la méthodologie du produit, sont atteints. À partir de ces données, HSBC Asset Management effectue des contrôles réguliers avec le partenaire de l'indice concerné afin de s'assurer de l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est depuis longtemps intégrée dans la recherche fondamentale sur les entreprises de HSBC Asset Management. L'équipe de gestion de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les entreprises afin d'améliorer notre compréhension de leur activité et stratégie, de signaler le soutien ou les préoccupations du Gestionnaire Financier concernant les mesures de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. Selon HSBC Asset Management, une bonne gouvernance d'entreprise permet de s'assurer que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

Pour l'intégralité de notre politique de gestion, veuillez consulter www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Des informations complémentaires sont disponibles sur demande.